

Dossier N°C20736.00

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION



CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT /

BOURG-EN-BRESSE

03/08/2020

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE TROIS AOÛT À partir de 14 heures

A LA REQUETE DE :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 124 821 703,00 € immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 379 502 644, dont le siège social est 26/28 rue de Madrid, (75008) PARIS, prise en la personne de ses représentants légaux, domiciliés ès-qualités audit siège,

Venant aux droits de la SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE (CIFRAA), suite à une fusion absorption en dat du 1^{er} juin 2015, prise en la personne de ses représentants légaux, domiciliés ès-qualités audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Luc ROBERT, Avocat associé de la SELARL LUC ROBERT & ASSOCIES, Avocats au Barreau de l'Ain, domicilié 6 Rue Lalande, à (01000) BOURG-EN-BRESSE.

Lequel me demande, dans le cadre d'une procédure immobilière, de bien vouloir dresser procès-verbal de description des biens immobiliers appartenant à Monsieur [REDACTED], demeurant [REDACTED] les biens immobiliers étant sis à BOURG-EN-BRESSE (01000), au 59 rue Yves Klein.

En vertu :

- de la grosse en due forme exécutoire d'un acte authentique reçu par Maître Éric JEANNIN, Notaire associé de la SCP "Isabelle CANOVA - Éric JEANNIN et Yves CREUSET, Notaires Associés", titulaire d'un office notarial à CHALON-SUR-SAONE, le 30 mars 2011,
- et d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon Ministère, en date du 15 juillet 2020.

Déférant à cette réquisition,

Je soussigné, Daniel FERY, Huissier de Justice associé de la SELARL AHRÈS, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice, à la résidence de BOURG-EN-BRESSE (01000), 16 rue de la Grenouillère, avec bureaux secondaires à REPLONGES (01750) et TRÉVOUX (01600), y demeurant.

Certifie m'être spécialement transporté ce jour sur la Commune de BOURG-EN-BRESSE (01000), Lieudit Loeze, 59 rue Yves Klein dans l'appartement propriété de Monsieur [REDACTED]

Sur place, j'étais accompagné de la société AC ENVIRONNEMENT, chargée des expertises, représentée par Madame Mélissa PARDON.

Sur place, j'ai constaté ce qui suit :

Dans un ensemble immobilier résidence "L'Epi d'or" au 59 rue Yves Klein, Monsieur [REDACTED] est propriétaire, dans le bâtiment B, au premier étage, d'un appartement T3 portant le numéro 24, composé d'une entrée, d'une salle de séjour avec cuisine ouverte, de deux chambres, d'une salle de bain, d'un WC et balcon.

Soit le lot n°40 et ses 160/1000^{ème} et le lot 168 à usage de parking.





Sur place, j'ai rencontré Madame GENIN Aline, divorcée PRISSAUD, et Monsieur RIVERO ALVAREZ Antonio, locataires, selon bail daté du 7 septembre 2013, avec effet jusqu'au 6 septembre 2016, qui a été reconduit par tacite reconduction.

Le loyer, au départ, était de 639 €, charges comprises. Actuellement, aux dires des locataires, il est de 723 €, comprenant 120 € de charges.

Le bail m'a été présenté.

Les locataires m'ont indiqué avoir donné leur dédite pour le 30 septembre 2020.

Cet appartement est équipé du chauffage collectif central avec radiateurs.

Il est composé comme suit :

Couloir



Au sol, carrelage.

Cloisons peintes.

Présence :

- d'un interphone et commande de la porte d'entrée du rez-de-chaussée de l'immeuble,
- d'un placard pour les tableaux électrique,
- et d'un radiateur de chauffage central.

Ce couloir dessert :

Toilettes



Au sol, carrelage.

Murs peints.

Est équipé d'un WC siège avec chasse d'eau.

Une salle de séjour avec cuisine ouverte.



Pièce équipée de deux radiateurs de chauffage central.

Au sol, carrelage.

Cloisons peintes ou tapissées.

Cette pièce est équipée de deux radiateurs de chauffage central, d'une fenêtre et d'une porte-fenêtre donnant sur le balcon.



Elle est également équipée d'un thermostat.

La **cuisine** est équipée d'un évier inox un bac et d'un plan de travail.



Les cloisons sont peintes.

La pièce est équipée d'une VMC.

Salle de bain au fond du couloir



Au sol, carrelage.

Pièce équipée :

- d'un radiateur de chauffage central,
- d'un lavabo et d'un petit meuble de baignoire,
- et de la VMC.

Les cloisons sont peintes.

Chambre 1



Au sol, carrelage.

Cloisons peintes.

Pièce équipée :

- d'un radiateur de chauffage central,
- d'une fenêtre,
- d'un placard mural avec portes coulissantes.

Chambre 2



Au sol, carrelage.

Cloisons tapissées.

Présence :

- d'une fenêtre,
- d'un radiateur de chauffage central,
- et d'un placard mural à portes coulissantes.

L'immeuble est équipé du chauffage collectif et également de panneaux solaires en toiture.

Dépend également de la propriété de Monsieur [REDACTED] une place de parking numéro 24, soit le lot 168 représentant les 4/ 1000 ème.



Actuellement, le syndic de copropriété est la régie CITYA BOUCICAUT à CHALON-SUR-SAONE.
Seront annexés au présent procès-verbal :

- le rapport AC ENVIRONNEMENT,
- et les plans cadastraux.

Ayant terminé là mes constatations, je me suis retiré et, de retour à mon Étude, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir à mon requérant ce que de droit.

Je certifie en outre que les photographies insérées dans les présentes constatations ont été prises par mes soins et n'ont subi aucune modification.

Elles sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux.

DONT ACTE. SOUS TOUTES RESERVES.

COÛT : DEUX-CENT-QUATRE-VINGT-NEUF EUROS ET VINGT-DEUX CENTIMES

| | |
|-------------------------|---------------|
| Emoluments art. A 444-3 | 220,94 |
| SCT Art. 444-48 | 7,67 |
| TVA à 20.00 % | 45,72 |
| Taxe fiscale | 14,89 |
| Total | 289,22 |

**Acte soumis à la taxe forfaitaire.
Article 302 Bis Y du CGI.**



Département :
AIN

Commune :
BOURG-EN-BRESSE

Section : CK
Feuille : 000 CK 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 12/05/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

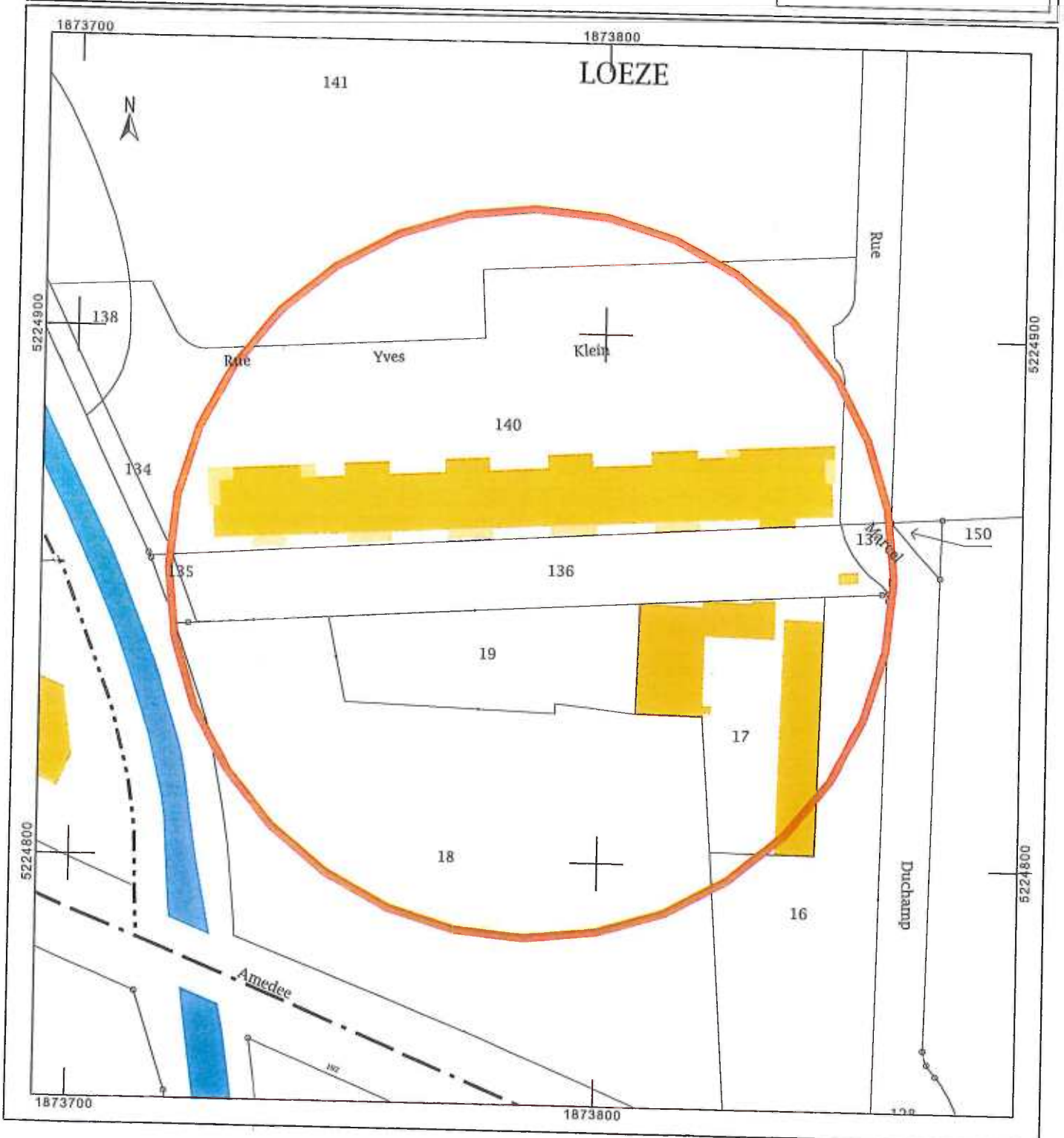
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BOURG EN BRESSE
PTGC Ain 5 rue de la Grenouillère 01000
01000 BOURG EN BRESSE
tél. 04 74 45 77 00 -fax 04 74 45 86 08
ddfp01.cadastre-
delivrance@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
AIN

Commune :
BOURG-EN-BRESSE

Section : CK
Feuille : 000 CK 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 12/05/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BOURG EN BRESSE
PTGC Ain 5 rue de la Grenouillère 01000
01000 BOURG EN BRESSE
tél. 04 74 45 77 00 - fax 04 74 45 86 08
ddfip01.cadastre-
delivrance@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

